

n° 102 Juin 2022

Publication de l'association Aide à l'Enfance Tibétaine

4, Passage Lisa – 75011 Paris

Tél.: 01 55 28 30 90 – Fax: 01 55 28 31 10 Contact: aide-enfance-tibetaine@orange.fr

www.a-e-t.org

Aide à l'Enfance Tibétaine Facebook

Comité de rédaction : Martine Giraudon, Gilbert Leroy

Ont collaboré à ce numéro : Georges Bordet, Martine Giraudon, Xavier Thinlay Karma, Gilbert Leroy.

Création et impression : Caroline Verret pour Vitrac & Son Prepress

Conseil d'administration: Gilbert Leroy (président),

Nawang Dolkar Tsering (vice-présidente), Martine Parlarrieu (secrétaire),

Nicole Touzet (secrétaire-adjointe), Georges Bordet (trésorier), Xavier Thinlay Karma (trésorier-adjoint), Christine Bonnet, Françoise Cournède, Martine Giraudon, Emmanuelle Morand (administrateurs).

Photo couverture: © Janine Leroy. Jeune étudiante de TCV Gopalpur.

Sommaire

La Vie de l'AET	
L'Essentiel de l'AET	
La Vie de l'AET, suite	
La Carte des transferts de l'AET	
el e Tihet dans la vie culturelle	



Association partenaire de La Voix De l'Enfant

Un grand Merci encore à Jean-Luc Klein, parrain AET. En cette année 2022, voilà onze ans qu'il conçoit la maquette de notre Essentiel, disponible et facile à détacher pages 7-8-9-10.

« J'ai été profondément attristé par le conflit en Ukraine.

Notre monde est devenu si interdépendant qu'un conflit violent entre deux pays a inévitablement des répercussions sur le reste du monde. La guerre est dépassée. La non-violence est la seule voie possible. Nous devons développer le sens de l'unité de l'humanité en considérant les autres êtres humains comme des frères et des sœurs. C'est ainsi que nous construirons un monde plus pacifique.

Les problèmes et les désaccords sont mieux résolus par le dialogue. La paix véritable naît de la compréhension mutuelle et du respect du bien-être de l'autre.

Nous ne devons pas perdre espoir. Le 20° siècle fut un siècle de guerres et d'effusions de sang. Le 21^e siècle doit être un siècle de dialogue.

Je prie pour que la paix soit rapidement rétablie en Ukraine. »

Le Dalaï-Lama. 28 février 2022

Chers amis de l'AET

J'ai souhaité ouvrir cet édito par le message du Dalaï-Lama qui résonne au cœur des Tibétains, comme en tout peuple qui doit quitter sa terre agressée par un envahisseur. Cette invasion ravive la douleur chez les Tibétains qui depuis 1959 ont pris le chemin de l'exil.

Avec la Communauté Tibétaine de France, nous organiserons la Journée des 40 ans de l'AET, le Samedi 8 octobre 2022, à la Salle Olympe de Gouges, Paris 11°, en présence de Mme Jetsun Pema.

Nous espérons avec eux plonger dans l'atmosphère tibétaine. Le dynamisme des chanteurs et danseurs traditionnels, un repas, de nombreux stands, quelques discours seront « au menu » de cette journée que nous voudrions festive.

C'est pour vous éviter deux déplacements que nous organisons une nouvelle fois notre Assemblée Générale par correspondance.

Après ces deux années difficiles, du fait du Covid, la rentrée scolaire s'est faite normalement début mars 2022, mais de nombreux changements sont à noter dans l'organisation interne en Inde. Je vous en parle dans les pages suivantes.

Tashi Delek Merci pour le Tibet.

Gilbert Leroy

Le Billet de la CTF



Toujours partants pour le 10 mars, même les plus jeunes!



Sauvegarder la culture tibétaine, jusqu'au pique-nique (lingka) traditionnel, ici à la Pagode de Vincennes.

Nous rencontrons plus souvent maintenant de jeunes Tibétains réfugiés en France. C'est pourquoi nous proposons ce Billet de la Communauté Tibétaine de France (CTF), rédigé par son président pour nous les présenter un peu, ainsi que leurs actions.

LA DIASPORA TIBÉTAINE CHANGE AVEC LE TEMPS

Le monde bouge et la diaspora tibétaine aussi.

Le 17 mars 1959, le 14º Dalaï-Lama est forcé de quitter son pays natal, Le Tibet, pour une destination inconnue. À la suite d'un voyage très risqué et dangereux, la destination sera l'Inde. Plus de 80 000 Tibétains le suivent vers un exil sans destination. La majorité trouve le chemin pour l'Inde et une minorité au Népal et au Bhoutan, mais aucun en France!

Le premier Tibétain arriva en France en 1960, puis ce furent 20 enfants en 1962. Dans les années 70 et 80, quelques-uns sont arrivés par-ci par-là et le nombre a stagné à 200 pendant quelques décennies, jusqu'en 2008.

À la suite de la révolte de mars 2008 sur tout le territoire du Tibet, les réfugiés politiques tibétains ont commencé à arriver en France. La première vague des réfugiés tibétains a débuté fin 2008 et leur nombre n'a pas cessé d'augmenter dans les années suivantes. Aujourd'hui avec le regroupement familial, la France en compte environ 8 000, voire plus. En effet leur nombre a considérablement aug-

menté en dix ans et cela continue. Avec un nombre qui va croissant, il est désormais temps de faire en sorte qu'on puisse les regrouper, afin de sauvegarder et continuer à faire vivre la culture tibétaine en France.

Le génocide culturel ainsi que religieux et la sinisation systématique et programmée du Tibet par le gouvernement et le parti communiste chinois sont une menace d'extinction de l'identité tibétaine et sa culture millénaire, basée sur la compassion et le sentiment de hienveillance

L'une de nos marraines nous a rappelé que le jour où Tibet disparaîtra, ce jour sera une catastrophe pour l'humanité! Il est de notre devoir de remercier le peuple et le gouvernement français d'avoir accueilli les Tibétains en France et de continuer à nous aider pour la sauvegarde de la culture et de l'identité tibétaine.

Xavier Thinlay Karma

DEUX NOUVELLES IMMOLATIONS

En France, les Tibétains ont commémoré ce 10 mars le 63° Anniversaire du Soulèvement national tibétain et la Déclaration du Kashag, le Gouvernement tibétain en exil, rédigée à cette occasion est sur le site de l'AET. Mais dans un pays sous haute surveillance électronique comme le Tibet, informer le monde libre est infiniment dangereux. Les noms de deux nouveaux immolés par le feu, le 15 février à Lhassa, Tsewang Norbu, 25 ans, et le 27 mars à Ngaba, Tashi Phuntsok, 81 ans, ont toutefois pu filtrer.

Impermanence

ADIEU L'AMI

Denis Jamin était l'ami du Tibet. l'ami de l'AET, mais aussi notre ami. Médecin, jeune retraité dynamique, il avait pu malgré la période de Covid, maintenir le marché de Noël en décembre dernier. L'Auvergne. Courpière, Thiers étaient ses terrains d'activité

Denis avait beaucoup de projets à réaliser, mais un AVC l'a foudrové début mars et il a quitté notre monde le 11 avril.

C'est « entouré de Tibet » qu'il est parti. Pour son dernier voyage, son cercueil était revêtu d'un grand drapeau tibétain. Hommage à celui qui fut l'un des DR les plus actifs de ľAFT

À Françoise et à sa famille, nous présentons nos condoléances et les assurons de notre amitié.

Janine et Gilbert

DES CHANGEMENTS EN INDE

La rentrée scolaire 2022 a eu lieu juste après le Losar, Nouvel An tibétain qui le 3 mars nous propulsait dans l'année du Tigre-Eau. Quelques changements notables ont été opérés dans les structures tihétaines des TCV

À Choglamsar, M. Chemey Lhundup (ex-filleul AET), Directeur de l'école TCV du Ladakh depuis 5 ans, est nommé Principal et Directeur de l'école TCV de Suja, non loin de Dharamsala

Il est remplacé par M. Tenzin Rabten, que nous connaissons puisqu'il était depuis 22 ans responsable des parrainages au Ladakh. À ce poste, c'est M. Rinchen Ngodup, secrétaire des parrainages depuis déjà 10 ans, qui le remplace.

L'AET est ravi de ces promotions et en a félicité les bénéficiaires.

À Dharamsala, M. Thupten Dorjee, Président des TCV prend sa retraite. après 48 ans au service des TCV. Il est remplacé par M. Sonam Sichoe. Pour la première fois, ce nouveau président de même que ses nouveaux adjoints (Directeur de l'Éducation, deux secrétaires généraux et un trésorier) sont tous des anciens élèves des TCV

Durant ses années de présidence, M. Thupten Dorjee a vu passer dans ce système d'Éducation près de 50 000 enfants.

Juste avant de guitter son poste, le 15 février 2022, M. Thupten Dorjee avait participé avec Mme Lobsang Tsomo, la responsable de la gestion de projets et M. Loten, responsable des parrainages à une visioconférence avec l'AFT Paris Concernant les chiffres des enfants scolarisés au TCV. il nous disait : « Le nombre d'élèves diminue chaque année, il v a à cela trois raisons : le contrôle strict de la Chine aux frontières, la baisse du taux de natalité et la migration des Tibétains de l'Inde vers l'Europe et l'Amérique du Nord »

Gilbert Leroy ... qui conclut :

De nouveaux changements seraient aussi à envisager en France

Cette année, le président de l'AET va avoir 80 ans, le trésorier 79... Il faudrait penser à assurer la relève et « rajeunir » les cadres ! Un appel est à nouveau lancé à vous tous, qui souhaitez vous engager et donner du temps et vos compétences pour la pérennité de notre association.

S'engager pour le Tibet



Pema était aussi avec nous lors de l'AG du 19 mai 2018. Pour les Trente ans, les Festivités s'étaient déroulées début octobre 2011. La Salle Olympe de Gouges n'étant désormais plus disponible que le samedi, les Quarante ans, reportés à 2022 pour cause de Covid, auront lieu le samedi 8 octobre et l'AET vous enverra toutes les informations très bientôt.



Les Beaux livres proposés par Christian Heck au profit de l'AET.

LA CULTURE DU TIBET REMISE À L'HONNEUR

Les Chinois l'ont bien compris : l'âme d'un pays et d'un peuple, c'est sa langue et tout ce qui constitue sa culture. C'est pourquoi les réfugiés tibétains se battent autant pour assurer sa visibilité. À nous de les accompagner dans cette juste cause, au moins à Paris, en allant les rencontrer à la Pagode

de Vincennes où ils ont prévu deux grands week-ends : Anniversaire de Sa Sainteté les 8-9-10 juillet, avec Salon de la Culture vendredisamedi et Anniversaire dimanche, Festival des Himalayas les 2-3-4 septembre. Quant à nous, c'est avec l'aide des Alumni (anciens élèves) des TCV réfugiés en France que l'AET fêtera ses 40 ans le 8 octobre. À bientôt!

Livres d'art, neufs, vendus au profit de l'AET

Un parrain, professeur émérite d'université en histoire de l'art, nous propose à la vente, à un prix très réduit et au profit des actions de l'AET, sept livres d'art, dont il est auteur ou co-auteur pour plusieurs d'entre eux : absolument neufs, superbes, souvent somptueux, la plupart encore sous plastique scellé d'origine :

- 1. Le Moyen âge en lumière. Manuscrits enluminés des bibliothèques de France. 2002. 36 x 28 cm. Reliure pleine toile. 400 pages.
- 2. La peinture de Flandre et de France du Nord au 15^{eme} et début du 16^{eme} siècle. 2005. En 2 volumes 29 x 22 cm. Reliure pleine toile. 602 pages.
- 3. L'art flamand et hollandais. Belgique et Pays-Bas, 1520-1914. 2002. 32×25 cm. Reliure pleine toile. 614 pages.
- **4.** L'image médiévale et la culture des laïcs au $14^{\text{ème}}$ siècle : les enluminures du manuscrit de Chantilly. Prix 2012 de l'Académie et Belles-Lettres (Institut de France). 32 x 23 cm. Reliure pleine toile. 358 pages.
- **5.** La Bible. Texte de la Bible de Jérusalem. Enluminures du 6ème au 12ème siècle. 1998. 2 volumes sous emboîtage. 31 x 25 cm, 320 enluminures reproduites en couleur, 1098 et 450 pages et un livret-catalogue.
- **6.** *Jérôme Bosch, Tout l'œuvre peint et dessiné*. 1987. 33 x 25 cm. 514 pages. Reliure pleine toile, dans sa boîte d'origine.
- **7. La peinture médiévale à Paris 1300-1500 par Charles Sterling**, Bibliothèque des Arts, Paris, 1987. 33 x 27 cm, reliure pleine toile, dans sa boîte d'origine, 512 pages.

Une liste un peu plus détaillée, avec les prix, est envoyée sur simple demande adressée au parrain : christianheck07@gmail.com ; les livres sont visibles à son domicile à Paris. Leur envoi postal n'est pas envisagé.



L'ESSENTIEL 2021



4 passage Lisa, 75011 PARIS - Tél.: 01 55 28 30 90

f - www.a-e-t.org - aide-enfance-tibetaine@orange.fr

Association loi de 1901, membre de la Voix De l'Enfant, placée sous la bienveillance de Sa Sainteté le Dalaï-Lama

Association créée en 1981 par Annie Sudrat, l'AET œuvre essentiellement dans deux domaines :

- 1- Le parrainage permettant la scolarisation des enfants et le soutien des personnes âgées sans ressources
- 2- Le financement de projets d'aide et de développement bénéficiant à la collectivité.

2021, toujours sous le signe du COVID19...

Pour la situation au Tibet même, aucune information. La Chine accentue sa chape de plomb. Y-a-t-il des cas de covid au Tibet? Comment vivent-ils cette période? Pour les Tibétains réfugiés en France, il est devenu impossible de contacter leur famille restée au Tibet: téléphone, e-mail et tous réseaux sociaux sont maintenant arrêtés. Plus de liaisons!

La situation en Inde est un peu similaire à celle de la France, multipliée par la superficie de l'Inde et sa nombreuse population. Aussi, selon les états, les écoles comme les grandes écoles et universités rouvrent par à-coups... Chez les réfugiés tibétains, dans la mesure du possible, les cours ont eu lieu en distanciel. En 2021, les pensionnats ont rouvert puis refermé puis ré-ouvert... ce qui a déclenché ici ou là quelques problèmes logistiques.

Ainsi à l'école de Chauntra, qui compte près de 700 pensionnaires, la plupart des réfrigérateurs n'ont pas résisté à leur remise en route juste au moment de l'arrivée des grandes chaleurs. Ils avaient près de vingt ans!

Au Népal, la situation interne rend la communication encore plus difficile. Il est très difficile d'avoir des nouvelles des enfants que nous parrainons dans les écoles népalaises. Par exemple, une lettre envoyée par l'AET en octobre 2020 est revenue début 2022 avec la mention « non distribuée, cause Covid »...

Le silence mondial à propos du Tibet rend difficile l'action de l'AET, d'autant que cette période « Covid » n'a pu permettre les actions locales de nos Délégués Régionaux.

Depuis Dharamsala, le gouvernement du Tibet en exil nous le redit, l'action de l'AET est importante et participe à la sauvegarde de la langue et de la culture tibétaine que la Chine interdit au Tibet.

LEGS ET DONATIONS : rappel : l'AET a ouvert le 13 mars 2020 le "FONDS DE DOTATION AET" afin de permettre de faire des legs ou des donations à l'AET, ce qui en simplifie les frais et les démarches. Il faut le préciser sur le testament ou le signaler au notaire.

PERSPECTIVES 2022

La Chine sinise de plus en plus le Tibet, interdisant l'emploi du tibétain sur les réseaux sociaux internes en Chine.

En Inde, la rentrée scolaire a eu lieu début mars, après les fêtes du nouvel an tibétain. Après deux ans de confinement, le Dalaï Lama a donné, le 18 mars 2022, un premier enseignement public.
Pour 2022, l'AET va développer son aide en faveur des études supérieures et de la sauvegarde de la langue tibétaine, suivant en cela les souhaits formulés par le Dalaï Lama.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2021

Les actions de l'AET sont menées en accord avec les orientations de l'Administration Centrale Tibétaine. Un contrat de partenariat lie celle-ci avec 4 ONG tibétaines légalement enregistrées, trois en Inde (le CTRC – Central Tibetan Relief Commitee, le TCV – Tibetan Children's Village, le TCEWF – Tibetan Children's Educational & Welfare Fund) et une au Népal (le SLF – Snow Lion Foundation).

Dans le cadre des parrainages pour la scolarisation des enfants, des étudiants et le soutien aux personnes âgées

- Nombre de parrainages au 31 décembre 2021 : 2 206
- Nombre de parrains au 31 décembre 2021 : 1 848
- Montant des transferts : 606 346 euros

Sur les 1 848 parrains parrainant 2 206 enfants, étudiants et personnes âgées, mémoire vive de la culture tibétaine, notons que

- 1 480 parrains, soit plus de la moitié, parrainent depuis plus de 10 ans, 220 entre 5 et 10 ans et 130 entre 2 et 5 ans.
- Les enfants parrainés sont au nombre de 1 548, les étudiants 142 et les personnes âgées 423. Le solde représente des parrainages de collectivités.
- En termes de répartition géographique, l'Inde compte 2 029 parrainages, le Népal 126 et le Bhoutan 2.

Le nombre de parrains et marraines continue de baisser lentement.

Cette baisse est cependant compensée par des legs et des assurances vie, ce qui nous permet d'aider de nombreux étudiants, à la demande de la Ministre de l'Education et du Président des TCV.

Dans le cadre des actions autres que le parrainage

Le montant des transferts pour le financement des projets s'est élevé à $\bf 218~845~\mathfrak{C}$ grâce à la générosité des donateurs.

Ils se répartissent à concurrence de **121 555 €** dans le domaine de l'éducation, de **55 550 €** dans le domaine du soutien et du maintien de la culture et de **41 740 €** dans le domaine de la santé.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 420	6 420	6 750	6 750
1.2 Dons, legs et mécénat - Dons manuels - Legs, donations et assurances-vie - Mécénat	860 378 142 989	860 378 142 989	942 811 250 000	942 811 250 000
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
2 PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainages des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	50 858		22 936	
3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLIC				
4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5 UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	589 482	589 482	351 493	351 493
TOTAL	1 650 127	1 599 269	1 573 990	1 551 054
CHARGES PAR DESTINATION				
1 MISSIONS SOCIALES				
 1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à d'autres organismes agissant en France 				
1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	825 191	825 191	844 726	844 726
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	115 854	115 854	110 205	110 205
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	59 965	59 965	52 048	52 048
4 DOTATIONS AUX PROVISIONS	18 285			
5 IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	21 775			
6 REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	585 794	585 794	589 482	589 482
TOTAL	1 626 864	1 586 804	1 596 461	1 596 461
EXCEDENT OU DEFICIT	23 264	12 465	- 22 471	- 45 407

- o Les Ressources collectées auprès du public, pour l'exercice 2021, représentent 96,9 % des ressources inscrites au compte de résultat (98,5 % en 2020).
- o Les Emplois de l'exercice ont été affectés pour 82,4 % aux missions sociales parrainages et financement de projets en Inde et au Népal pour les réfugiés tibétains (83,9 % en 2020) et 17,6 % pour la recherche de fonds et pour les frais de fonctionnement (16,1 % en 2020).

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020
1- MISSIONS SOCIALES	825 191	844 726
1.1 Réalisées en France 1.2 Réalisées à l'étranger (verse- ment à un organisme central ou autres organismes)	825 191	844 726
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	115 854	110 205
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	59 965	52 048
TOTAL DES EMPLOIS	1 001 010	1 006 979
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS	7 585	
5- REPORT EN FONDS DEDIÉS DE L'EXERCICE	585 794	589 482
EXCÉDENT Générosité du public	4 880	
TOTAL GÉNÉRAL	1 599 269	1 596 461

Dans le cadre des missions sociales affectées au profit des réfugiés tibétains en Inde et au Népal :

- > 606 346 € ont été transférés pour des parrainages.
- > 218 845 € ont été transférés pour des projets

Ces financements sont effectués, pour l'essentiel, dans le cadre de conventions établies avec quatre associations tibétaines, trois en Inde et une au Népal.

Les frais de recherche de fonds (11 %) comprennent d'une part, les frais inhérents à la recherche des parrainages et des dons dans le cadre du site internet, du journal de l'association, des manifestations et des ventes d'artisanat et d'autre part, les frais de traitement des encaissements et de contact avec les parrains et les donateurs.

RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 420	6 750
1.2 Dons, legs, mécénat - Dons manuels	860 378	942 811
- Legs, donations, ass-vie - Mécénat	142 989	250 000
1.3 Autres ressources		
TOTAL DES RESSOURCES	1 009 787	1 199 561
2- REPRISES SUR PROVISION ET DÉPRÉCIATIONS		
3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	589 482	351 493
DÉFICIT Générosité du public		45 407
TOTAL GÉNÉRAL	1 599 269	1 596 461
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (HORS FONDS DÉDIÉS)		
EN DÉBUT D'EXERCICE	- 157 719	- 112 312
(+) Excédent ou (-) insuffisance de	4 880	

Les frais de fonctionnement (6 %) comprennent les achats, les amortissements, les frais relatifs aux locaux et à la gestion de l'association.

- 45 407

- 152 839

la générosité du public

(-) Investissements ou

EN FIN D'EXERCICE

(+) désinvestissements nets

BILAN 2021 simplifié (en euros)

ACTIF	31/12/21	31/12/20
Actif immobilisé Immobilisations corporelles	108 035	363 552
Actif circulant		
Stock marchandises	13 498	14 794
Réalisable et disponible	1 072 810	804 478
TOTAL ACTIF	1 194 343	1 182 824

PASSIF	31/12/21	31/12/20
Capitaux Propres		
Report à nouveau créditeur	323 640	346 111
Résultat de l'exercice	23 264	- 22 471
Fonds Propres	346 904	323 640
Fonds dédiés	585 794	589 482
Provision pour risques		15 802
Dettes (fournisseurs, fiscales & sociales)	49 486	22 580
Charges à payer	212 159	231 320
TOTAL PASSIF	1 194 343	1 182 824

Remarque: la perte de 22 471 € sur 2020 provient de la décision de financer 30 000 € de projets sur les fonds propres de l'association.

Cap sur les projets AET

Si vous souhaitez vous aussi aider un projet de votre choix, indiquez dans votre courrier celui auguel vous attribuez votre don. Vous recevrez chaque année un reçu fiscal, car les dons de l'AET sont déductibles des impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Merci pour votre indéfectible générosité.

RÉCENTS PROJETS FINANCÉS

Parrainages collectifs de Personnes âgées (Inde et Népal)

Le Conseil d'administration du 29 janvier 2022 a reconduit ses parrainages collectifs en faveur de ceux qui représentent la Mémoire du Tibet, votant un transfert de 15 **000** € pour 50 Personnes âgées en Inde, gérées par le CTRC, et un transfert de 10 000 € pour 30 Personnes âgées à Katmandou au Népal, gérées par le Tibetan Women Welfare, association de femmes tibétaines. Dolkar, notre vice-présidente, est allée voir ces derniers en mars, tous vont très bien!

Édition d'un livre à la demande de la Communauté tibétaine

Il s'agit d'un ouvrage portant sur la Campagne de parrainages de 76 villes tibétaines. Le CA du 29 janvier a validé 4 052 € pour ce projet correspondant au testament (du 9 décembre 2017) d'une marraine qui a léqué un appartement à l'AET pour la vente : « J'ai visité le Tibet et des cités d'enfants réfugiés. C'est une catastrophe à mon avis si ces gens disparaissent de notre monde »

Parrainages d'étudiants tibétains (Inde)

Le Conseil d'administration du 19 mars a voté un complément pour la seconde année de deux étudiantes d'une famille en difficulté. Tenzin Dechen et Tenzin Pema, à raison de 900 € chacune soit un total de 1800 €. Puis un parrainage collectif de 100 étudiants pour un an, dont la liste détaillée devait nous être fournie. Le Department of Education de Dharamsala nous a en effet demandé de passer de 75 à 100 étudiants pour la nouvelle année universitaire. Le CA a voté pour ce projet un transfert de 61 500 €.

Construction d'un puits au Dalaï-Lama Institute (Inde)

Les fonds déjà envoyés

pour l'achat de 15 nouveaux ordinateurs à l'Université tibétaine de Bangalore n'ont pas été utilisés, car le nombre d'étudiants qui en auraient eu besoin s'est révélé moindre gu'attendu. Le CA du 19 mars a donné son accord pour que cette somme soit réattribuée à un autre projet : creuser et installer un puits souterrain pour assurer une source d'eau fiable et propre à destination de 289 étudiants et 35 membres du personnel.





Le 2 mai dernier, Gilbert et Tenzin étaient reçus au Bureau du Tibet-Paris avec quatre Sénateurs du Groupe d'information internationale sur le Tibet pour découvrir l'ouvrage dont la publication a été financée par l'AET.

Et au Siège de l'AET, Tenzin, Dolkar et Georges entourent M. Tashi Phuntsok, représentant du Gouvernement tibétain en exil.

Cap sur les projets AET



La cuisine, ça les connaît au Lycée professionnel de Selakui!



Apprentissage ou université, les jeunes préparent leur avenir.



Quant aux Anciens, ils n'oublient jamais le Tibet perdu. lci, en 2012, les plus valides participaient aux manifestations de la Flamme de la Vérité, pour dénoncer les immolations au Tibet.

Rénovation de la cuisine de l'hôpital de Menlha (Inde)

L'hôpital se trouve dans le Settlement de Phuntsokling en Odisha ll'ancien état de l'Orissal et sert de centre de santé non seulement aux réfugiés tibétains, mais aussi, aux Indiens de la région. Le CA du 19 mars a validé un transfert de 6 100 € pour ce projet.

Parrainage collectif à l'Université tibétaine (Inde)

Le montant d'une année est pour les étudiants tibétains de l'Université tibétaine de Bangalore le double de celui demandé pour un étudiant dans une université indienne où les salaires des enseignants sont payés par l'Inde, d'autant qu'y sont acceptés maintenant des étudiants tibétains qui ne viennent pas des TCV. Le CA du 19 mars a validé l'envoi d'un parrainage collectif d'un montant de **31 000** € pour 31 étudiants sans parrains. Une liste détaillée devait nous être fournie

Soutien financier pour Selakui (Inde)

Le CA du 19 mars a voté un parrainage collectif de 20 étudiants pour un an, avec un envoi global de 21 900 € pour le Centre de formation professionnelle de Selakui, près de Dehradun (et de l'école d'excellence). Le temps de formation de ces étudiants varie selon l'orientation choisie : 18 mois pour secrétariat ou bien-être. 20 mois pour cuisine, services de restauration ou boulangerie-pâtisserie, 27 mois pour électricien, mécanicien, charpentier, avec des perspectives d'emploi très bonnes. Là encore la liste détaillée devait nous être fournie

Projet pour les retraités des TCV (Inde)

Envoyé par Dharamsala, il concerne les dépenses de la Maison de retraite des anciens personnels TCV, abritant plus bas sur la colline 59 résidents, auxquels sont affectés un cuisinier, deux agents de soins et un gardien. L'AET a voté à son CA du 30 avril une participation aux frais de nourriture de 10 de ces résidents âgées, soit un montant de 4 000 €. Une liste nominative des ces 10 bénéficiaires doit nous être adressée

Félicitations pour le Camp de Sataun (Inde)

Près de Shimla, en Himachal Pradesh, ce camp avait reçu de l'AET de quoi construire une décharge afin de traiter les déchets de ses 45 familles. Grâce à la participation efficace des habitants eux-mêmes. ils nous demandent la permission d'utiliser la somme économisée (1 340 €) grâce à la contribution des membres de ce camp en faveur de quatre microprojets pour lesquels nous est envoyé un chiffrage très précis. Nous avons dit Oui au CA du 30 avril!

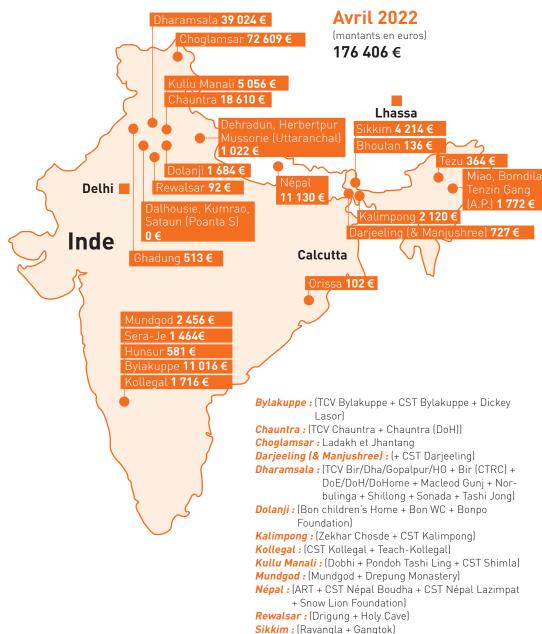
Complément de soutien à Selakui (Inde)

Nous avions validé ce projet en faveur du Centre de formation professionnelle lors du CA du 19 mars. Mais là, ils avaient calculé en-dessous des besoins et nous avons voté au CA du 30 avril à leur demande un complément de 560 €.

Les transferts de parrainages en Inde et au Népal







Sorties récentes

AU CRÉPUSCULE DES HOMMES

Dans la collection Terre Humaine, le récit d'un voyage au Mustang, royaume très ancien de l'Himalaya népalais, à savourer délicatement, sans se presser. Marcher, comme lire, penser sont des activités de haute résistance pour l'auteur, reporter de guerre qui a sillonné le globe en feu, mais retrouve avec ces gens d'un autre monde le réconfort d'une vie dure mais claire. Lui se remet d'une grave chute de vélo parisien et l'un de ses compagnons de trek est un ami aveugle. Le voyage paradoxal n'en prend que plus de relief au rythme des efforts et des rencontres, comme celle avec un « querrier-tisserand » de 82 ans, dernier Khampa rescapé des combats contre l'envahisseur chinois.

> Au Rovaume de la lumière. Olivier Weber, Éditions Plon, 243 pages, 21 €

DEVENIR UN ETHNOLOGUE

Ces passionnants mémoires évoquent la naissance d'une vocation au terme d'une trajectoire peu commune, résumée par le sous-titre « Du combattant de l'armée des Indes à l'ethnologue de l'Himalaya ». Originaire d'Ecosse, esprit curieux nourri d'abondantes lectures, l'auteur s'engage tout jeune en 1942 aux côtés des mythiques ghurkas de l'armée britannique dans la guerre contre les Japonais en Birmanie, occasion aussi d'apprendre un peu d'ourdou, d'hindi ou de népali et de s'intéresser déjà aux Tibétains. Démobilisé, il reprend des études et devient un éminent chercheur du CNRS, tout prêt à d'autres aventures.

Récit de vie.

Alexander W. Macdonald. Société d'ethnologie, 175 pages, 18 €

PHOTOGRAPHE CHERCHE GROS CHAT

Le livre de Sylvain Tesson vous était présenté dans le Tashi Delek de mars 2020 et sa version poche en Folio paraissait en août 2021. Pour Noël 2021, il était également publié en Beau Livre, dans une édition soignée de grande qualité, cette fois assorti des merveilleux clichés de Vincent Munier, sublime photographe animalier amoureux des terres extrêmes d'un Tibet où semble s'être réfugiée la beauté du vivant et son mystère. Pour admirer, rêver, penser, un saut presque spirituel dans un monde magique, cadeau pour tous les Noëls encore possibles.

La Panthère des neiges,

Sylvain Tesson, Vincent Munier, Éditions Gallimard, 240 pages, 29,90 €

UN SUÉDOIS DANS LES DÉSERTS **DE HAUTE ASIE**

Savant exigeant, polyglotte passionné de géographie et de cartographie, guittant volontiers le cabinet d'études pour des voyages aventureux, le Suédois Sven Hedin a renouvelé les connaissances scientifiques de son époque concernant les hautes terres d'Asie. Extrait d'une relation datant de 1998, le présent récit d'expédition en format poche sorti ce mois de mars ravira les lecteurs épris de ces contrées où se côtoient tant de peuples, de coutumes et de religions, jusqu'à l'épisode haletant de la traversée du Taklamakan qui faillit faire perdre la vie à celui qui se disait toujours « poussé en avant par l'aiguillon de la découverte et par la fantasmagorie de l'inconnu »

> À travers les glaces et les sables de l'Asie centrale. Sven Hedin. Éditions Artaud, 237 pages, 8,90 €

dans le commerce...

VIES BRISÉES, VIES BRIMÉES

« Je sentais qu'un sang non apprivoisé coulait dans mes veines : il venait du désert sans fin. des plaines blanches de sel, de l'obscurité totale de notre diwozi et de ces longues années d'humiliations contre lesquelles nous ne pouvions rien. » Fils du poète Ai Qing, dont un vers donne son titre à l'ouvrage, père d'un jeune Ai Lao qui lui donne l'idée de rassembler ses souvenirs, l'artiste dissident Ai Weiwei n'oublie pas non plus d'illustrer de ses œuvres ce livre captivant. Réfugié désormais en Europe, il relate, à travers l'histoire de son père, dont il partage à dix ans la relégation en « petite Sibérie » (les terres hostiles du Xinjiang), pour y être comme tant d'autres réédugué pendant la révolution culturelle, puis ses propres déboires avec le régime, toutes les affres de l'histoire de la Chine depuis l'avènement de la République en 1911. Encore mieux qu'un livre d'histoire, avec une sensibilité à fleur de peau, mais aussi un refus d'obéir à l'Absurde qu'il paiera cher.

1000 Ans de joies et de peines,

Ai Weiwei. Éditions Buchet-Chastel. 420 pages, 24,90 €

LA BEAUTÉ DU VIVANT

La réalisatrice Marie Amiguet sait filmer le Tibet le plus sauvage. « Tout n'avait donc pas été créé pour le regard de l'homme », s'émerveille un Sylvain Tesson à la parole rapide et facile, au côté de son ami Vincent Munier, le faux taiseux à l'écoute de la nature et des bêtes. Le projet : saisir l'image de la féline Reine de l'Himalaya, mais aussi celles des vacks sauvages, bharals bleus, loups et renards, ours bruns, pikas, lièvres des neiges, antilopes ou gazelles, kyangs et autres gypaètes barbus ou chats de Pallas, élégants et cachés, loin des massacreurs humains, dans ce monde minéral changeant, glissant, entre brumes et neiges, à 5 000 mètres d'altitude. C'était mieux sur grand écran, mais voilà qui compensera pour ceux qui n'avaient pu le voir en salle

La Panthère des neiges,

Marie Amiguet et Vincent Munier, Paprika Films, DVD, 19,90 €, puis 26 €

VIVRE ET MOURIR À NGABA

Paru début mai, le temps de la traduire, une étude dont l'originalité, pour saisir dans son ampleur l'histoire du Tibet depuis son invasion par la Chine fin 1949, est de construire de petites monographies d'habitants de Ngaba, bourg de l'Amdo célèbre par les nombreuses immolations par le feu de moines issus du monastère de Kirti. On y trouve l'étonnant parcours de Gonpo, la fille de l'ancien roi, sept ans au moment de l'arrivée des Chinois dans sa région, comme celui de Tibétains anonymes, mais dont les destins éclairent parfaitement ce qui s'est joué là-bas, sur plusieurs générations jusqu'au terrible Aujourd'hui. Les récits de vie. sourcés avec soin et fruits d'un travail de recherche minutieux et de longue haleine, s'entrecroisent selon une organisation chronologique rigoureuse. Le tout, d'une grande précision historique, se lit comme un roman passionnant avec des personnages attachants, dont les existences modelées par les malheurs du temps sonnent particulièrement vrai. Un écho très intéressant au livre d'Ai Weiwei!

Le Tibet profané.

Barbara Demick. Éditions Albin Michel, 410 pages, 22 €

DON EN LIGNE SUR : www.a-e-t.org DON CONFIANCE

Coupon- RÉPONSE à retourner à l'association :

Aide à l'Enfance Tibétaine 4, passage Lisa - 75011 Paris tel : .00 33 (0) 1 55 28 30 90

Nom - Prénom :		
Adresse :		
Code Postal - Ville :		
email :	Tél.:	
J'ai connu l'AET par :		
•		
Oui, je désire parrainer avec	Aide à l'Enfance Tibétaine / AE	T (cocher au choix) :
Un enfant tibéta	ain réfugié	27 €/mois
Un adolescent t	ibétain réfugié	27 €/mois
Un étudiant tibé	étain réfugié	45 €/mois
Une personne â	igée tibétaine réfugiée	20 €/mois
Une collectivité	tibétaine (école, crèche)	16 €/mois
ou une mensua	lité plus élevée (entourer) 32	€/mois - 48 €/mois
□ Un parrainage (collectif écolier	16 €/mois
☐ Frais d'ouvertu	re du dossier parrainage	16 €
à compter du :		
Oui, je désire faire un don et,	ou devenir adhérent de l'AET :	
□ Don pour un pro	ojet	€
□ Don à l'AET€		
□ Cotisation « Membre Bienfaiteur »		150 €/an
Conformément à la loi de fir impôts et fait l'objet d'un reç		omme versée est déductible des
Mon paiement comprend :		
mois de parrainage x	€ (mensualité choisie)	€
Frais d'ouverture du dossier de parrainage€		
Don ou cotisation €		
Montant total de votre chèqu	ıe	€
Signature	de donateur, vous recevrez le j	
	Fait a :	Le :

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée le 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant, figurant sur notre fichier. Il suffit pour cela de nous écrire.